



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 9 mars 2004 — N° 46**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**

La séance est ouverte à 14 h 06.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

M. Williams informe l'Assemblée de sa démission comme député de la circonscription électorale de Nelligan.

Puis, M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Landry, chef de l'opposition officielle, et M. Charest, premier ministre, font quelques commentaires.

### **Dépôts de documents**

M. Séguin, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de la Société du cheval de course, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2002.

(Dépôt n° 678-20040309)

\_\_\_\_\_

M. Reid, ministre de l'Éducation, dépose :

Le rapport annuel de l'Université du Québec et de ses établissements, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2003 ;

(Dépôt n° 679-20040309)

**9 mars 2004**

---

Le rapport annuel de gestion de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2003.

(Dépôt n° 680-20040309)

---

M. Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, dépose :

Un document intitulé *Le Conseil de la fédération - Un premier pas vers une nouvelle ère de relations intergouvernementales au Canada.*

(Dépôt n° 681-20040309)

---

M. le Président dépose :

Un message de Sa Majesté la Reine, chef du Commonwealth, à l'occasion du Jour du Commonwealth ;

(Dépôt n° 682-20040309)

Le rapport du Directeur général des élections sur la mise en application de l'article 30.8 de la *Loi sur les élections scolaires* ;

(Dépôt n° 683-20040309)

Cinq projets de règlements modifiant les règlements électoraux pris en application de l'article 550 de la *Loi électorale* ;

(Dépôt n° 684-20040309)

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 17 décembre 2003 :

— Décision 1179 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés ;

(Dépôt n° 685-20040309)

— Décision 1180 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la fourniture de certains imprimés aux députés ;

(Dépôt n° 686-20040309)

**9 mars 2004**

---

- Décision 1181 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés ;  
(Dépôt n° 687-20040309)
- Décision 1184 concernant le Règlement relatif à l'attribution d'un nouveau classement à une fonctionnaire.  
(Dépôt n° 688-20040309)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 3 février 2004, a procédé à des consultations particulières et tenu des auditions publiques sur le projet de loi :

- n° 11 Loi assurant la mise en œuvre de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale et modifiant diverses dispositions législatives en matière d'adoption  
(Dépôt n° 689-20040309)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 3 et 10 février 2004, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

- n° 11 Loi assurant la mise en œuvre de la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale et modifiant diverses dispositions législatives en matière d'adoption

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 690-20040309)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 24, 25 et 26 février et les 2, 3 et 4 mars 2004, a procédé à une consultation générale et tenu des auditions publiques sur le document intitulé *Adapter le Régime des rentes aux nouvelles réalités du Québec*.

(Dépôt n° 691-20040309)

9 mars 2004

---

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 13, 14, 15, 20, 21, 22, 27, 28 et 29 janvier, 3 et 5 février 2004, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi :

n° 35 Loi modifiant la Loi sur la justice administrative et d'autres dispositions législatives

(Dépôt n° 692-20040309)

---

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 1<sup>er</sup> et 4 décembre 2003 et les 12, 17 et 20 février 2004, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 29 Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 693-20040309)

---

Mme Lemieux (Bourget), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 21 et 22 janvier 2004, a procédé à l'examen du *Plan stratégique 2004-2008* de la société Hydro-Québec.

(Dépôt n° 694-20040309)

9 mars 2004

---

### Dépôts de pétitions

Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 318 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'adoption d'une motion en faveur de M. Mohamed Cherfi.

(Dépôt n° 695-20040309)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Legault (Chambly) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 173 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sollicitation pour le prélèvement d'organes.

(Dépôt n° 696-20040309)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches de monsieur Claude Ryan et lui rende un dernier hommage en reconnaissant son apport exceptionnel et l'héritage extraordinaire qu'il lègue à la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

À la demande de M. Sirros, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

**9 mars 2004**

---

Le débat terminé, la motion est adoptée.

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à quelques avis touchant les travaux des commissions.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de tenir des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 38, Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être ;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Rapport du groupe de travail sur le rôle de l'État québécois dans le capital de risque* ;
- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités du Québec.

**Motions sans préavis**

Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, sa volonté et sa détermination à poursuivre la lutte aux inégalités de faits envers les femmes.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

**9 mars 2004**

---

Le débat terminé, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) présente une motion concernant le décès de Mme Mimi d'Estée; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

M. Mulcair, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des institutions procède à des consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 2, Loi concernant l'obtention et l'exécution réciproques des décisions en matière d'aliments, les 16 et 17 mars 2004 et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

- Association des avocats et avocates en droit familial du Québec ;
- Barreau du Québec ;
- Chambre des notaires du Québec ;
- Commission des droits de la personne et de la jeunesse ;
- Commission des services juridiques du Québec ;
- Conseil de la famille ;
- Conseil du statut de la femme ;
- Fédération des femmes du Québec ;
- Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale ;

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

9 mars 2004

---

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin d'entendre le sous-ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs concernant le document intitulé *Étude bénéfico-coût de la Corporation Innovation-papier* et afin de faire des observations sur cette audition.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Débats sur les rapports de commissions**

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui a entendu la sous-ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration concernant la gestion de l'amélioration des services aux citoyens, la sous-ministre du Revenu concernant le développement des systèmes d'information du ministère, le sous-ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs concernant les subventions du gouvernement à des organismes sans but lucratif, dans le cadre du suivi de vérification de l'optimisation des ressources, le président-directeur général de la Régie de l'assurance maladie du Québec et la sous-ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration dans le cadre de l'examen des rapports annuels de gestion 2001-2002 et 2002-2003, le secrétaire du Conseil du trésor concernant le rapport 2002-2003 sur l'application de la *Loi sur l'administration publique*. Ce rapport contient des recommandations.

Avant que le débat ne s'engage, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, à la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, il a réparti le temps de parole pour ce débat restreint de la façon suivante : 10 minutes sont allouées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat ; le temps non utilisé par l'un des groupes pourra être utilisé par l'autre groupe, et le temps non utilisé par les députés indépendants sera réparti également entre les deux groupes ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

9 mars 2004

---

Le débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de Mme Charest (Rimouski).

### **Débats de fin de séance**

L'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Charbonneau (Borduas) à M. Chagnon, ministre de la Sécurité publique, concernant des événements survenus dans la réserve de Kanesatake en janvier 2004 ;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Caron (Terrebonne) à Mme Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, concernant les revendications adressées au gouvernement par des groupes de femmes.

---

À 18 h 26, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 10 mars 2004, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**